



# 1<sup>ÈRE</sup> JOURNÉE NATIONALE DE PSYCHIATRIE LÉGALE

SECTION PSYCHIATRIE LÉGALE DE L' **afpbn**

COMITÉ SCIENTIFIQUE

Christophe ARBUS (Toulouse)  
Mathieu LACAMBRE (Montpellier)  
Laurent LAYET (Avignon)  
Cyril MANZANERA (Montpellier)

Anne-Hélène MONCANY (Toulouse)  
Nidal NABHAN ABOU (Laval)  
Manuel ORSAT (Le Mans)

**Samedi 22 septembre 2018**

Hôpital Lapeyronie / CHU Montpellier / Amphithéâtre Lapeyronie  
371 Av. du Doyen Gaston Giraud / 34090 Montpellier

**La section Psychiatrie Légale de l'AFPBN vous invite à la première Journée Nationale de Psychiatrie Légale qui se tiendra à Montpellier le 22 septembre prochain.**

Puisque la psychiatrie est de plus en plus sollicitée pour répondre à des questions complexes (ordre public, dangerosité, récidive...) dans des espaces de plus en plus singuliers (Unités de Soins Intensifs de Psychiatrie, Unités pour Malade Difficile, Services Médico-Psychologiques régionaux, Unités Sanitaires, Unités d'Hospitalisation Spécialement Aménagée, Centres Ressources pour les Intervenants auprès des Auteurs de Violences Sexuelles...), nous devons préciser nos missions et les champs respectifs de nos interventions.

Et c'est parce que la psychiatrie légale occupe aujourd'hui un espace propre incontournable que nous vous proposons d'explorer ensemble, de manière originale, à travers des questions d'actualité : les soins contraints, la responsabilité en situation traumatique, la protection de la société et la fabrique des normes du consentement dans la sexualité.

Cette journée d'échanges pluridisciplinaires sera clôturée par la présentation de travaux scientifiques de sept jeunes psychiatres dont la meilleure communication sera récompensée du prix de la section Psychiatrie Légale 2018.

Dans l'attente de vous retrouver à Montpellier.

Le comité scientifique de la section Psychiatrie Légale de l'AFPBN

## > INFORMATION INSCRIPTIONS

### DROITS D'INSCRIPTION :

- Membre AFPBN à jour de sa cotisation : gratuité

NB : les membres de l'AFFEP et de l'AJPJA bénéficient d'un tarif préférentiel de 35 € pour adhérer à l'AFPBN

- Non-membre de l'AFPBN :

- > Médecin : 150 €
- > Interne, CCA, étudiant, paramédical : 60 €
- > Membre AFFEP : 35 €
- > Membre AJPJA : 35 €

**Inscription en ligne : [www.afpbn-psylegale.fr](http://www.afpbn-psylegale.fr)**

Contact inscriptions : [afpbn.secretariat@comtoevidence.com](mailto:afpbn.secretariat@comtoevidence.com)

## > INFORMATION DPC / AGRÉMENT N° 15871800041

La 1<sup>ère</sup> Journée Nationale de Psychiatrie Légale peut faire l'objet d'une validation au titre du DPC.

L'inscription en ligne à la journée doit être validée avant l'inscription au DPC qui se fait sur le lien ci-dessous :



Inscription : <http://www.odpc-cnqsp.org/inscriptions/15871800041-S1.php>

Contact ODPC-CNQSP : [eric.ducos@odpc-cnqsp.org](mailto:eric.ducos@odpc-cnqsp.org)



# 1<sup>ÈRE</sup> JOURNÉE NATIONALE DE PSYCHIATRIE LÉGALE

SECTION PSYCHIATRIE LÉGALE DE L' **afpbn**



**Samedi 22 septembre 2018**

Hôpital Lapeyronie / CHU Montpellier / Amphithéâtre Lapeyronie  
371 Av. du Doyen Gaston Giraud / 34090 Montpellier

## PROGRAMME SCIENTIFIQUE

### MATINÉE

08h30 - 08h45

**Accueil de la 1<sup>ère</sup> Journée Nationale de Psychiatrie Légale**  
**Philippe Courtet**, Past-Président de l'AFPBN

08h45 - 09h00

#### Introduction

Présidente: **Nidal Nabhan Abou**, Psychiatre à Laval, Expert, Présidente de la Section Psychiatrie Légale  
Modérateur: **Kevin Rossini**, Psychiatre à Bordeaux

09h00 - 10h30

#### > SESSION THÉMATIQUE 1 : Soins sous contraintes ?!

Après les évolutions législatives récentes sur les soins sans consentement, mesurons les évolutions, les conséquences et les enjeux des mécanismes de contrôles mis en œuvre.

- **Mains levées en psychiatrie : pourquoi, comment ?**

**Maryse Pechevis**, Avocate à la Cour, Responsable de la Permanence des Avocats « Soins sans consentement » par délégation du Bâtonnier, Montpellier

- **Juger du bien fondé de la mesure... sur le fond ou sur la forme ?**

**Philippe Mao**, Magistrat, Juge des Libertés et de la Détention, TGI de Bordeaux

- **Protection des personnes et prévention de la torture : dispositifs et recommandations à travers le monde**

**Mathieu Hagen**, Psychiatre Hospitalier, EPSM de Caen

10h30 - 11h00

Pause / Visite des stands

11h00 - 11h45

#### > CONTROVERSE 1

- **Impact de la dissociation sur le discernement et le contrôle des actes dans l'expertise d'(ir)responsabilité pénale**

**Sabine Mouchet-Mages**, Psychiatre Hospitalier, Coordinatrice CRIAVS-RA, CH Vinatier  
**Frédéric Meunier**, Psychiatre Hospitalier, Chef de service SMPR, Expert, CH Vinatier

11h45 - 12h30

#### > CONTROVERSE 2

- **De la sécurité à la sûreté, quelles réponses en matière de dangerosité ?**

**Pierre Oswald**, Psychiatre, Hôpital Psychiatrique Sécurisé, CRP « Les Marronniers », Tournai, Belgique

**Paul Mbanzoulou**, Docteur en droit, enseignant chercheur, Directeur de la recherche et de la documentation de l'Ecole Nationale de l'Administration Pénitentiaire (ENAP), Responsable du centre Interdisciplinaire de Recherche Appliquée au champ Pénitentiaire (CIRAP), Agen

12h30 - 14h00

Déjeuner libre

## APRÈS-MIDI

Président : **Mathieu Lacambre**, Psychiatre à Montpellier, Président de la Section Psychiatrie Légale  
Modératrice : **Iris Christol**, Avocate pénaliste, Barreau de Montpellier

14h00 - 15h30

### > SESSION THÉMATIQUE 2 : Sexe et consentement

Après l'émotion suscitée par des révélations de violences sexuelles sur les réseaux sociaux, quelles perspectives sociales et juridiques envisager autour de la notion de consentement ?

- **De quel droit ? Repères juridiques de la contractualisation sexuelle**  
**Olivier Sautel**, Avocat pénaliste, Maître de conférences à la Faculté de droit de Montpellier, Institut de Sciences Criminelles, Montpellier
- **Sexe contraint ou sexe transparent : de nouvelles normes sexuelles ?**  
**Véronique Le Goaziou**, Sociologue, Nîmes

15h30 - 16h30

### > SESSION SEVEN

Sept minutes pour décrocher la lune pour sept étoiles montantes de la psychiatrie légale, un concours de communications scientifiques qui départagera de jeunes psychiatres présentant des travaux originaux de psychiatrie légale.

Président de session : **Thomas Fovet**, CHU Lille.

- **Mindfulness en prison ? À propos d'une expérience MBSR en milieu carcéral**  
**Emmanuelle Dusacq**, CHU Montpellier
- **Impact du cannabis dans l'évaluation expertale : abolition ou altération ?**  
**Mariana Samuel**, CHU Nice
- **Prise en charge des sujets en injonction de soins : quelles alternatives aux soins psychiatriques ?**  
**Julie Bernard**, CHU Angers
- **Incidence et caractéristiques de l'utilisation de la contention mécanique dans 11 établissements psychiatriques d'Occitanie**  
**Raphael Carré**, CH Marchant Toulouse
- **Syndrome de Klinefelter : de la clinique aux crimes**  
**Raphaëlle Jouin**, CHU Rennes
- **Facteurs de risque de passage à l'acte en milieu carcéral, étude rétrospective**  
**Margaux Guillotte**, CHU Montpellier

16h30 - 16h45

Pause / Visite des stands

16h45 - 17h00

Délibération du jury

17h00

Conclusion de la journée et remise du prix « SEVEN 2018 »

Journée organisée avec le soutien institutionnel des laboratoires



Otsuka



janssen

